

Rapport de la Présidente

Séance publique du
vendredi 22 juin 2018

10^{ème} Commission
N° CD-2018-3-10-1

Service instructeur

DSOL - Service de la Tarification des
Etablissements

Service consulté

DIF

**AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017 DE LA CITE DE
L'ENFANCE**

Résumé : Proposition d'affectation des résultats cumulés de l'exercice 2017 de la Cité de l'Enfance (résultat de fonctionnement d'un montant de 468 408,33 € et résultat d'investissement d'un montant de 847 710,82 €). Le budget de fonctionnement de la Cité de l'Enfance est financé par le Conseil départemental. Les propositions d'affectation du résultat 2017 permettront de limiter les évolutions futures de la dotation départementale. Concernant l'investissement, le solde 2017 fait l'objet d'un report au budget d'investissement de l'année 2018. Il s'agit là d'opérations classiques de clôture de l'exercice comptable.

I. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017

1. Résultats de l'exercice 2017

Colonne 1	Section fonctionnement	Section d'investissement
Recettes	3 842 127,04	301 273,60
Dépenses	3 758 718,71	200 539,94
Résultat de l'exercice	83 408,33	100 733,66

2. Résultats cumulés 2017 à affecter

Section de fonctionnement

Résultat comptable de l'exercice	83 408,33 €
Reprise des résultats antérieurs	385 000,00 €
Résultat 2017 à affecter	468 408,33 €

Section d'investissement

Résultat de l'exercice	100 733,66 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	746 977,16 €
Résultat 2017 à la clôture de l'exercice	847 710,82 €

Le résultat de la section d'investissement, d'un montant de 847 710,82 €, ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report au budget d'investissement de l'exercice 2018 sur la nature 001.

II. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Je vous propose d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé d'un montant de 468 408,33 € de la manière suivante :

- **368 408,33 €** en recettes de fonctionnement 2018 dans le 002 (dont 93 759,91 € inscrits au BP 2018 et 274 648,42 € en DM1 2018),
- **50 000,00 €** en recettes de fonctionnement 2019 dans le 002 (à inscrire au BP 2019)
- **50 000,00 €** à la réserve de compensation des déficits d'exploitation (nature 10686).

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver le résultat de fonctionnement cumulé d'un montant de **468 408,33 €**,
- d'affecter **368 408,33 €** en recettes de fonctionnement 2018 dans le 002 (dont 93 759,91€ inscrits au BP 2018 et 274 648,42 € en DM1 2018),
- d'affecter **50 000,00 €** en recettes de fonctionnement 2019 dans le 002 (à inscrire au BP 2019),
- d'affecter **50 000,00 €** à la réserve de compensation des déficits d'exploitation (nature 10686),
- d'approuver le résultat d'investissement d'un montant de **847 710,82 €** qui ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et qui fait l'objet d'un report au budget d'investissement de l'exercice 2018 sur la nature 001 (inscrits en DM1 2018).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT